

la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 3 • Lundi 24 Janvier 2011 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 2-3, FSM DE DAKAR : les collectifs de sans-papiers aussi seront présents • page 3, La dessinatrice des luttes des sans-papiers • page 4, «T'as pas le droit !»: la souffrance des sans-papiers en France • page 5, Forums sociaux mondiaux : à qui cela profite-t-il ? • page 6, Le 11^e collectif de sans-papiers «Romain Binazon» • page 7, ANGERS : «Amalgame» menacé d'expulsion • page 8, La lutte des réfugiés de Gonesse en région parisienne

Forum social mondial : le peuple sans État s'invite à Dakar

Le «peuple sans État» ce sont les «émigrés de la misère», peuple de la faim. [Voir l'interview d'Anzoumane Sissoko, p. 2-3]

Ce peuple vient de tous les continents, mais en premier lieu de ces populations d'Afrique noire occidentale que, après l'exploitation chez elles, en plus du pillage de leurs terres, la France continue d'exploiter durement en France.

Pourquoi «sans État»? Parce qu'il est «sans papiers». Un peuple rejeté par l'État français, par l'Europe, dans une situation de non-existence administrative, de «délict d'immigration» inventé par les États, fait pour servir à l'accumulation d'une main d'œuvre la plus corvéable et sous-payée, «clandestine», toujours prête pour les tâches les plus pénibles, bonne pour «dérégler» et régler par le bas le marché du travail. Un peuple refoulé au-delà des frontières, en punition du délict de vouloir nourrir ses familles ; puis, une fois expulsé, puni par l'État de son propre pays pour délict de retour, délict pour la constitution duquel ledit État a étroitement collaboré avec l'État français.

«Peuple sans État»: l'expression peut surprendre par une certaine ambiguïté. Mais elle décrit une situation réelle, dans laquelle le «trop d'État» - la création d'une toujours nouvelle légalité contre les plus humbles et opprimés - engendre son contraire : un manque réel d'État, dans un monde où l'être «sans État» c'est le pire mode de l'être social, l'équivalent du néant. Ce manque est très sensible dans l'interview, et il détermine la requête répétée d'être reçus par les «chefs et hommes d'État africains»: l'espoir d'une action concrète afin que cesse, pour ce qui est en leur pouvoir, ce néant social du «peuple sans État». Ce manque suscite une demande incessante d'être comblé. C'est, individuellement, l'image spéculaire inversée de la vie quotidienne des sans-papiers en France, et, collectivement, la condition d'existence de leurs collectifs confrontés au jeu de yo-yo tragique des préfectures, des tribunaux, de la police...

Ce manque et la demande qui s'ensuit ont certes, dans l'immédiat, en l'état présent des choses, une «valence» (au sens d'éléments chimiques) en soi négative : la faiblesse structurelle de la confrontation à l'État se soustrait à l'affrontement. N'empêche qu'il y a là une condition matérielle de longue durée. Des États peuvent, dans telles ou telles circonstances, faire preuve de souplesse, mais la tendance générale est au durcissement des contrôles de populations et des politiques d'immigration, à la sur-prolétarianisation des «peuples sans État». Dans cette matérialité du lien du politique et du rapport d'exploitation il y a aussi un élément objectif de transformation de l'état de faiblesse en une dynamique de force collective. C'est au mouvement d'ensemble de trouver les formes et la direction du dépassement.

Peuple «sans État», donc, dans un sens différent aussi bien de celui de la littérature ethnologique sur les «sociétés sans État» (d'avant la «naissance de l'État») que de celui de l'histoire de la philosophie politique européenne. [Voir l'article p.5]

Au forum social mondial de Dakar, aux assises d'une «société civile» qui se veut une sphère distincte et alternative à l'État, y aura-t-il assez d'oreilles, ainsi que le demande Sissoko, et surtout la volonté politique d'entendre et faire entendre «le cri» du peuple sans État ?

voix.sans.papiers@gmail.com • <http://www.mondialisme.org>

FSM de Dakar, les collectifs de sans-papiers aussi seront présents

Pourquoi avons-nous décidé d'aller au Forum social mondial qui se tient à Dakar du 6 au 11 février 2011 ? Pour ne pas laisser le champ libre aux faibles forces des associations. Est-ce que ce que je veux dire n'est pas assez clair ? Voici un fait récent. Mercredi 29 décembre il y a eu une manifestation au ministère de l'intérieur pour dénoncer la mort de Mahamadou Marega, le sans-papiers malien tué au taser à Colombes. Une quinzaine d'associations avaient appelé à cette manifestation, elles étaient une petite trentaine de personnes. Nous n'étions pas parmi les signataires de l'appel, mais nous étions plus de trois cents. Est-ce clair maintenant ?

Ceci dit, je me hâte de préciser que c'est aussi grâce à l'aide d'une association, le CCFD (comité catholique contre la faim et pour le développement), que nous pourrions être présents au forum. Cette association a offert une double contribution de 4900 euros : aussi bien à l'ANT (association Nord Tambaoura), au Mali, pour le projet « caravane Bamako-Dakar », qu'à notre propre association Droits Ici et Là-bas, pour le projet « voyage Paris-Bamako et retour ». À elle seule, cette aide va couvrir une bonne partie de nos frais de déplacement. J'exprime ici, au nom de tous mes camarades et en mon nom propre, nos remerciements au CCFD-Terre Solidaire pour ce geste généreux et libéral.

Nous pensons partir d'ici une trentaine de camarades des collectifs de sans-papiers mais, à notre arrivée à Dakar, être en plus grand nombre. Comment ? Je vais m'expliquer.

À BAMAKO

Ce sur quoi il faut avant tout se fixer ce sont les buts de notre participation. Nous ne voulons pas être présents au forum en tant que tel, celui-ci nous intéresse eu égard à autre chose. Ce que nous voulons, c'est aller au devant des populations. Car l'occasion nous est offerte, en convergeant sur Dakar, de toucher directement et de sensibiliser les populations d'une vaste région, le bassin du fleuve Sénégal, qui est la plus importante d'Afrique pour l'émigration vers la France.

Nous allons partir la dernière semaine de janvier direction Bamako, capitale du Mali, où d'autres Africains, anciens migrants expulsés ou nouveaux candidats à l'émigration ou simplement solidaires des migrants, vont affluer d'autres pays de l'intérieur ou de la côte du golfe de Guinée. Nous resterons quelques jours à Bamako, nous manifesterons pour attirer l'attention du chef de l'Etat, du gouvernement, du parlement, de toute la population malienne, sur la situation inhumaine qui est faite en France aux sans-papiers. Pour, plus généralement, dénoncer les graves conditions de pauvreté dans lesquelles sont tenues les populations d'Afrique de l'ouest, conditions qui sont la cause première des migrations.

LA CARAVANE BAMAKO-DAKAR

À Bamako, nous allons nous former en caravane et traverser, du sud vers le nord, puis vers l'ouest, d'abord la région de Kayes, au Mali, juste au-dessous de la frontière avec la Mauritanie (c'est par là que passent beaucoup de candidats à l'émigration pour rejoindre les ports atlantiques et les barques et pirogues qui les porteront vers l'Europe, au risque de leur vie), puis, au Sénégal, la région au nord de Tambacounda et le Sine-Saloum jusqu'à Kaolack. Cet itinéraire est très significatif, il s'agit de régions peuplées et endémiquement pauvres, elles sont les points de départ de plus de 80% des sans-papiers d'Afrique occidentale qui viennent en France.

La caravane Bamako-Dakar s'arrêtera dans les villages et les communes de ces régions. Cela permettra le contact avec ces

populations dont nous sommes nous-mêmes originaires, et que nous avons déjà prévenues de notre passage ; le débat s'ouvrira forcément avec le personnel politique et administratif local. Nous ferons passer sur grand écran, à chaque étape, des DVD illustrant la situation et les luttes des sans-papiers en France : leurs fils, leurs frères, sans droits, traités à l'instar des bêtes. Ce sera une occasion sans précédent, je pense que cela laissera une trace profonde dans les contrées traversées.

Peut-être d'autres gens, des jeunes, se joindront-ils à nous au fur et à mesure de notre avancée, peut-être arriverons-nous à Dakar en bon nombre, et peut-être alors la population dakaroise se joindra à nous pour manifester.

Dans le *Journal de Baudelique occupé* on avait annoncé qu'un jour il pouvait y avoir, après la marche Paris-Nice, la marche Paris-Dakar. Je pense que notre caravane sera comme une répétition générale de ce qui se prépare. L'important c'est que l'esprit de Paris-Nice reste vivant parmi nous, l'important c'est que l'accueil des gens sur notre parcours soit aussi chaleureux qu'il le fut. Alors cet esprit-là ne pourra pas mourir.

À DAKAR

Avant le FSM, se tiendra, du 2 au 4 février, dans l'Île de Gorée, l'ancienne « île aux esclaves » en face de Dakar, l'Assemblée mondiale des migrants pour l'adoption d'une Charte mondiale des droits des migrants, élaborée et proposée par des migrants mêmes. Je sais que c'est une lutte de sans-papiers de Marseille qui fut, il y a quelques années, à l'origine de cette initiative. Nous prévoyons donc d'y être aussi, au moins vers la fin, car, en tant que migrants et sans-papiers, comptant dans nos rangs plus de 25 nationalités de tous les continents, nous avons à y apporter la parole globale et unitaire des sans-papiers de France en lutte pour la liberté de circulation et d'installation de tout être humain dans tout pays de la planète.

Mais la grande vitrine de Dakar ce sera, forcément, celle du Forum social mondial.

Notre voix, nos cris de souffrance, qu'ils retentissent dans les rues et les places de la capitale sénégalaise, ou devant l'assistance du forum, personne n'est plus que nous légitimé à faire entendre sa parole dans une assise mondiale « sociale » qui se tient en terre d'Afrique. En tout cas, pas les associations officielles de la « diaspora » africaine. Pourquoi ?

Avant tout parce que nous, les sans-papiers, par nos transferts d'argent, nous sommes, et de loin, la première source de survie des populations pauvres africaines, de celles mentionnées ainsi que de nombreuses autres. Sans notre travail, à nous les sans-papiers travaillant en France ou dans d'autres pays européens, des régions entières d'Afrique seraient depuis longtemps à l'article de la mort. Nous prendrons donc la parole, même si nous ne sommes pas officiellement invités. Et ce sera pour nous adresser en premier lieu aux hommes d'État africains, aux autorités nationales mais aussi locales, gouverneurs et maires, et puis aussi à cette diaspora résidant en France qui sera, elle, officiellement présente en nombre au forum. De cette tribune mondiale, nous dénoncerons ce fait que nous, les immigrés africains sans-papiers de France, nous sommes complètement ignorés des uns comme des autres ; nous parlerons tout haut pour dénoncer au monde ce fait scandaleux que, pour eux, c'est comme si nous n'existions pas.

La diaspora, elle parlera à coup sûr de droits humains et de ceux des migrants, et puis aussi de ceux des pauvres de ce monde. Je rappelle que nous, les Africains sans-papiers de France, nous avons été à la tête des deux plus grandes luttes des dernières années, l'occupation de la Bourse du travail de Paris et l'occupation des locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie, rue Baudelique, toujours à Paris. Chacune a duré plus d'un an. La diaspora, ses associations, leurs hommes, leurs femmes, nombreux notamment à Paris, où étaient-ils ? Jamais on ne les a vus participer à nos manifestations, pourtant très fréquentes, très retentissantes, à travers les rues de la capitale française ; jamais (à part les dons de deux chan-

teurs et d'un entrepreneur) soutenir activement notre lutte de quelque manière que ce soit.

Quand on se fait fort de parler de droits de l'homme, n'est-il pas normal, primordial, de faire suivre les paroles des actes et d'être présents sur le terrain des luttes de ceux qui sont le plus privés de droits ? Sinon, le soupçon est légitime. Sinon, les belles paroles de ces privilégiés ne sont que façade, en définitive un artifice de pure forme, parmi d'autres artifices, pour maintenir leurs privilèges. En m'exprimant ainsi, je ne pense bien sûr pas aux seuls Africains privilégiés qui vivent en France souvent de prébendes ou d'autres revenus plus ou moins parasitaires (voire même prélevés sur les « aidés au développement » des pays pauvres africains).

UN « PEUPLE SANS ÉTAT »

Cette indifférence de la diaspora africaine bien lotie envers la grande faim des villages d'Afrique et envers les enfants d'Afrique envoyés en France pour nourrir leurs familles, n'a sa pareille que dans l'insensibilité des hommes d'État africains. Ce qui est plus grave encore, ça c'est clair, s'agissant de personnages publics pour qui le bien commun devrait être le but suprême.

Un exemple suffira pour faire comprendre. En mai dernier nous avons marché de Paris à Nice, plus de mille kilomètres, tout un mois, à pieds. Nous l'avons fait pour attirer l'attention des chefs d'État africains réunis avec Sarkozy au sommet de la FrancAfrique à Nice, pour le cinquantenaire des indépendances. Nous voulions être reçus d'eux pour les sensibiliser à la situation dramatique des sans-papiers en France, et nous leur avons adressé à chacun, un mois auparavant, un courrier recommandé. Les accusés de réception nous sont bien revenus, mais les chefs d'État, tous sans exception, ont eu le courage et le cœur de ne pas nous recevoir. Personne ne nous a répondu non plus.

Voilà. Pour tous ces premiers personnages des anciennes colonies françaises, c'est précisément comme si nous, qui sommes parmi les forces les plus vives de l'Afrique d'aujourd'hui, nous qui portons partout dans le monde l'image de notre terre africaine, nous n'existions même pas. Or il est temps de se bien frotter dans la tête une simple vérité : s'il est vrai que le pouvoir de régulariser les immigrés n'appartient sur son territoire qu'à la France, il n'est pas moins vrai que les pays africains ont, eux, sur leur propre territoire, le pouvoir de refuser les expulsions des immigrés sans-papiers. Cela est la chose la plus facile du monde à faire, il suffit que leurs consulats ne délivrent plus à la France ces fameux « laissez-passer » sans lesquels elle ne peut débarquer personne dans un autre État.

À ce propos, ce que surtout il ne faut jamais se fatiguer de dénoncer est cet autre grand scandale africain. Quand nous revenons dans nos pays d'origine, et notamment si nous sommes expulsés de France en tant qu'immigrés illégaux, les mauvais traitements qui sont alors notre lot n'ont rien à envier à ceux que nous fait subir l'État français. C'est une autre persécution et parfois plus acharnée, qui prend la relève. Je peux l'affirmer à la suite de beaucoup d'épisodes qui m'ont été rapportés. Mais aussi, sur un autre plan, par ma propre expérience personnelle, par les tracasseries qu'on m'a infligées lorsque, il y a maintenant plus de deux ans, après ma régularisation en France, je suis revenu dans mon village (région de Kayes) pour y inaugurer une école : une école financée par l'argent de sans-papiers de ma commune d'origine !

Je ne peux mieux exprimer ce que je ressens par rapport à l'État français qui nous fait la guerre, mais encore plus par rapport à celui de mon pays qui ne cesse de nous ignorer que pour nous malmenier, que par ces mots : *nous les émigrés de la misère, nous sommes le peuple sans État du monde d'aujourd'hui.*

Voilà, pour l'essentiel, ce que je vais dire à la tribune de Dakar devant l'assistance du Forum social mondial. Y aura-t-il d'assez bonnes oreilles pour m'entendre ?

La dessinatrice des luttes des sans-papiers

Laura Genz, dessinatrice, est une sacrée jeune femme à l'œil averse et volontaire, scrutateur des aspects sociaux inattendus ou cachés du monde post-moderne. Pendant plus de deux ans, d'abord à l'occupation de la Bourse du travail de Paris, puis à celle de la Caisse maladie, rue Baudelique, dans le 18^e arrondissement, elle a su cueillir sur le vif, armée de son pinceau agile, et restituer avec bonheur, pour le plaisir de nos yeux et l'affinement de notre sens esthétique et moral, des scènes de la vie et des moments de la lutte des immigrés sans-papiers. Ses dessins, se multipliant au jour le jour, tapissant murs et plafond, remplissant chaque recoin du porche d'entrée de la Bourse du travail, débordant finalement à l'extérieur le long de la façade sur rue, suscitaient la surprise et l'admiration des visiteurs. Ses cartes tirées d'après les dessins se vendaient comme des petits pains pour les besoins alimentaires des occupants en lutte. Lors de l'expulsion musclée de la Bourse du travail par le service d'ordre de la CGT, les dessins se retrouvèrent aussi à la rue, où il ne cessèrent de se multiplier. Plus tard, ils furent exposés à la biennale d'art contemporain de Lyon de septembre 2009 à janvier 2010 (ils le seront à nouveau à Aubagne en avril-mai 2011), pour finalement, un mois avant le départ de Baudelique, aller rendre moins grises les allées en béton de la Caisse maladie.

Plus de trois cents planches sont maintenant recueillies et commentées dans une superbe publication, *HIER COLONISÉS AUJOURD'HUI EXPLOITÉS DEMAIN RÉGULARISÉS. LES JOURNÉES DE LA COORDINATION 75 DES SANS PAPIERS*, Fage Éditions, Lyon, novembre 2010, que Laura signe en commun avec deux de ses amis sans-papiers, Mamoudou Diallo et Vazoumana Fofana. Il y a, dans ce livre, un témoignage unique et de première main, et qui vaut à lui seul bien des enquêtes sociologiques : sur ces nouveaux immigrés africains en France, certainement, mais en outre sur une autrement invisible « cité des catacombes » de ce début du 21^e siècle. Parions qu'il s'en trouvera pour penser, dire : un livre de l'éphémère. Peut-être, mais un qui, par ses qualités de document tout autant que par sa valeur artistique, est destiné à rester.

Son prix de vente est de 28 euros. Les droits d'auteur (10% du prix de vente, soit 2,8 euros) seront reversés aux sans-papiers de la CSP75 par l'intermédiaire de l'association Droits Ici et Là-bas, nouvellement constituée par d'anciens sans-papiers pour la défense et promotion des droits des immigrés en France tout comme dans les pays d'origine. Mais, pour les commandes passées directement à la CSP75 (tél. 06 26 77 04 02) ou à Laura (genz.laura@yahoo.com), ce sera alors la moitié (14 euros) qui ira aux sans-papiers, l'association se procurant les livres à moitié prix chez l'éditeur Fage, « *qui a fait preuve d'une grande disponibilité et d'une merveilleuse compréhension des objectifs de ce travail* », nous écrit Laura.

Le pdf de la Voix des sans-papiers

est téléchargeable gratuitement sur le site : mondialisme.org - rubrique *vagabondages* et aussi sur les trois sites suivants : <http://www.facebook.com/Coordination75> <http://sanspapiers.info> (*Quotidien des sans-papiers*) <http://www.carre-rouge.org>

Sur les deux derniers sites est téléchargeable aussi le pdf du numéro unique *le journal de Baudelique occupé* et sur le dernier le pdf du numéro 13 du *journal de la Bourse du travail occupée* consacré à l'expulsion des sans-papiers et au matraquage/gazage de femmes et enfants par le SO de la CGT de Paris en juin 2008

Les pdf des 12 premiers numéros du *journal de la Bourse du travail occupée* sur le site <http://bourse.occupee.free.fr>

Pour nous écrire :

voix.sans.papiers@gmail.com

Lisez, téléchargez gratuitement, imprimez, diffusez la Voix des sans-papiers

« T'as pas le droit ! »

La souffrance des sans-papiers en France

Les CRA (centres de rétention administrative) sont la dernière étape pour beaucoup de sans-papiers dans l'attente, au gré des arrestations journalières, d'un jugement d'expulsion. Ces lieux de détention pour étrangers étaient autrefois (dans l'après-guerre et les années 50 et 60) des « prisons clandestines », et la découverte de l'une d'elles, celle d'Arenc au cœur du port de Marseille, par la presse et la justice dans les années 70, souleva l'indignation d'une opinion et de partis de gauche qu'on eût pu penser non encore entièrement oublieux des miradors et barbelés des camps nazis et vichystes.

« Pendant plus de dix ans [...] des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été parqués quai d'Arenc totalement à la merci de la police, sans pouvoir prévenir quiconque de leur sort, sans garantie d'hygiène et d'alimentation, soumis, quant à leur destination et au temps de leur détention, à un arbitraire illimité. » (A. Panzani, *Une prison clandestine de la police française (Arenc)*, Maspero, Paris, 1975, préface de F.-N. Bernardi, vice-président du syndicat des avocats de France)

Or en réalité, ce « scandale de la prison clandestine et hors la loi d'Arenc » dépassait « de beaucoup le cadre local et la dimension d'une bavure », toutefois la conséquence n'en fut pas, loin de là, la fermeture de ce type de prisons. Tout ce à quoi le scandale aboutit fut leur légalisation. Lors d'une réunion publique, un sans-papiers le rappelait récemment : la France est « un pays de lois ». L'opprobre légalisé, tout le monde s'en arrangea si bien que les gouvernements socialistes ne s'en privèrent pas davantage que ceux de la droite. Et l'on assista à la lente et inexorable propagation de ces centres de détention pour étrangers sur tout le territoire national.

Voilà pour les origines de cette glorieuse institution de l'humanisme français, les CRA. Mais qu'en est-il aujourd'hui, après plus de trois décennies de pratique légale de l'enfermement des étrangers ?

Célèbre entre tous, en région parisienne, est le CRA de Vincennes, dont l'entrée fait face à celle de l'hippodrome. Vision idyllique, cadre « belle époque », étalés devant les trous des yeux des enfermés... Mais, sans doute aussi, renommée en partie usurpée pour cause « de proximité » (aux portes de Paris), en tant que point de chute privilégié des manifestations d'opposants aux politiques d'immigration. Quoi qu'il en soit, il est de fait qu'une révolte de sans-papiers excédés par le trop de mauvais traitements ne s'alluma, fin 2007, que pour s'éteindre six mois plus tard dans les cendres du CRA ayant flambé. Révolte qui ne fut pas isolée, exemple qui fut suivi ailleurs, à Bordeaux, à Bobigny, au Mesnil-Amelot (aéroport de Roissy), etc., avec des effets divers.

Quant à Vincennes, le CRA fut reconstruit et rouvrit modernisé, flambant neuf. Pour en juger, et en même temps juger de la « souffrance des sans-papiers » dans ce nouveau cadre légalisé, voire « humanitaire », par rapport à l'ancien hors la loi, le mieux est de laisser la parole aux intéressés. Dès novembre dernier, en effet, dès les premiers signes d'un hiver précoce et rigoureux en diable, la révolte gronde de nouveau au CRA de Vincennes, et elle y prend très souvent la forme d'une grève de la faim généralisée : car, si l'on en croit de nombreux témoignages concordants, l'entrée y équivaut à la perte instantanée de tout droit humain élémentaire. Apparemment (une poignée de soutiens mis à part), personne aujourd'hui ne s'en émeut plus que ça en France.

Le florilège ci-après est un court montage d'extraits tirés des témoignages publiés au mois de décembre dans les archives de la liste *zpjol* par *zamia@samizdat.net*. Des témoignages tout à fait semblables ont été publiés, début janvier, concernant le CRA du Mesnil-Amelot.

On remarquera les leitmotivs des doléances de ces immigrés enfermés dans les deux centres. *Mutatis mutandis*, le fond n'a pas changé par rapport aux abus et « violations systématiques du droit français » dénoncés dans le livre de Panzani, il y a 35 ans. À savoir : l'arbitraire illimité de la police et le manque de toute garantie d'hygiène et d'alimentation. L'impression qui ressort de la lecture de ces témoignages (nous invitons les lecteurs à aller à la source, à ne pas se contenter de nos extraits) est celle d'un ensemble de procédés formant système, d'un mécanisme de « mise à la torture » de fait des enfermés dans les deux CRA.

Témoignages de Vincennes :

Ici il fait très froid... dans les chambres il fait très froid... Tous les jours, il y a des gens qui arrivent. Et chaque jour, une ou deux personnes sont expulsées. La semaine dernière, il y a deux Algériens qui ont résisté [à l'expulsion]... Hier, il y a un gars qui a dit qu'il résisterait, mais on n'a toujours pas de nouvelles... Et l'autre jour... un Chinois qui est revenu de l'aéroport. Il a raconté que les flics lui avaient scotché les pieds et mis les menottes, les mains derrière le dos... Mercredi, ils ont tapé quelqu'un. Le gars était parti au tribunal à Cité... Il a demandé du feu aux policiers. Les flics se sont énervés, ils l'ont mis à terre, il y avait sept flics sur lui... Après, ils l'ont laissé 30 minutes dans la cage du fourgon.

Ce qui se passe à l'intérieur, c'est tout clair... On ne mange que ce qui est presque périmé... Ce qu'on nous a donné à manger aujourd'hui, est mangeable jusqu'au 24 et on est le 24. On nous a aussi donné à manger un truc comme du poulet rôti, périmé le 25, demain. C'est quoi ça ?

À 5h ou 6h, ils appellent au micro « monsieur !... », super fort en plus. On peut pas

dormir... Franchement c'est la galère... Ils le font exprès. Ils veulent nous maltraiter. Ils augmentent le volume.

La grève [de la faim], ça fait presque deux jours... Dedans, on est un peu plus de soixante-dix. On est environ soixante à faire la grève... De toute façon, si on mange les trucs d'ici, bientôt périmés, on va tomber malade... Si c'était périmé dans dix ou cinq jours, peut-être qu'on mangerait, même si c'est dégueulasse. Mais là, périmé le lendemain... non !

C'est aussi contre les violences de la police qu'on fait la grève. De toute façon, ils s'en foutent... ils disent juste : « Vasy, vasy, fais la grève ! de toute façon tu seras pas libre ! »

Les gens... qui se sont échappés, ils ont cassé la fenêtre à cause des violences et tout ça... Ils préfèrent... s'enfuir que rester encore deux ou trois jours. Franchement c'est malade ici. Y a des gens qui prennent des rasoirs, y en a qui se sont blessés eux-mêmes leur corps, leurs mains...

Y en a deux ou trois, je ne sais plus, qui ont réussi à s'échapper. Les autres se sont fait attraper par la police... Après, ils les ont emmenés ici, ils les ont frappés, tapés. Des violences... C'est grave, c'est grave !

Quand tu es malade, pour voir l'infirmière, avoir des médicaments, ils te disent toujours qu'il faut attendre, qu'il y a déjà beaucoup de monde... Le soir... il n'y a pas de permanence. Si tu tombes malade le soir, il faut que tu attendes jusqu'au lendemain. Et le lendemain y a pas de place.

Les droits des gens sont bafoués. Y a des gens qui tentent de se suicider tous les jours. Y en a qui se blessent avec des lames, ils s'écorchent... Ici la nourriture n'est pas bonne. Elle n'est pas fraîche, alors les gens tombent malades.

Les gens disent qu'ils feront la grève... jusqu'à ce qu'ils... sortent de cette merde.

Excusez-moi de dire ce mot-là, mais c'est vraiment la merde. Une journée ici, c'est comme un mois... Dans les autres centres je sais pas, mais ici tu ne peux même pas dormir, à 5h du matin ils mettent les hauts-parleurs... Quand tu dois voir le juge, ils te lèvent à 5h du matin... Tu t'habilles... ils te sortent dehors et tu attends, tu attends, tu attends... dehors, dans le froid... Pour voir le juge à 10h... ils te sortent à 6h et tu attends, 7h, 7h30, 8h, et à 9h tu pars voir le juge... On est des êtres humains, on n'est pas des animaux... Alors on leur demande : « Siil vous plaît, monsieur, est-ce qu'on peut attendre dedans ? »... Ils nous répondent : « Non, tu peux pas, t'as pas le droit, reste là jusqu'à 10h ! »... C'est pour ça qu'on fait la grève.

[Un sans-papiers ne parlant pas français, quelqu'un traduit ses propos dits en italien :] il a subi des violences, il a sa main cassée. Il a demandé à voir l'infirmière, on lui a répondu : « Non, pas aujourd'hui, demain... »... Le monsieur, il a mal à la main, il peut même pas manger avec, il arrive pas à dormir. Qu'est-ce qu'il peut

(suite p.5)

Forums sociaux mondiaux : à qui cela profite-t-il ?

Ce sont là, disent les « altermondialistes » à l'origine de ces initiatives, les assises mondiales de la « société civile ». Il n'y a pas, dans le langage politique, une notion plus floue, fumeuse, contradictoire, que celle de « société civile ». Son apparition, il y a plus de trois siècles, dans les débats de la philosophie politique européenne, fut concomitante à l'affermissement de ce monstre protéiforme de la modernité, l'« État-Léviathan » centralisé, en tant que forme d'organisation politique propre de l'avènement du capitalisme moderne (dit « privé ») en Europe. La « société civile » acquit droit de cité dans la république des lettrés comme équivalent de « corps politique », de « société politique », « étatique ». Elle eut, pour les tenants de la société nouvelle, l'avantage, sur toutes ces expressions, d'être, dans son énonciation même, apologiquement claire : la société moderne, « avec État », était en elle-même « civile », elle s'opposait en tant que telle à la société « sauvage » : à l'« état de nature », à l'état de la société avant l'État, à la « société sans État ».

(suite de la p.4)

faire ?... Il va attendre jusqu'à demain. Ça fait quatre jours... Deux personnes... se chamaillaient mais gentiment, puis quatre ou six policiers sont entrés dans la salle et ont commencé à frapper tous ceux qu'ils trouvaient. Lui, il a reçu quatre coups sur la main... [Ses] vêtements sont tout déchirés à cause de la police... Il se couvre avec une couverture. Il a demandé au bureau... quelque chose pour s'habiller, ils ont même pas voulu lui donner de vêtements. Franchement le centre, c'est grave ce qui se passe ici...

Témoignages du Mesnil-Amelot :

Ce qui se passe à l'intérieur, c'est comme d'habitude... La nourriture elle est pas bonne, la police elle respecte pas les gens. On est comme des animaux... Hier tout le monde était content parce qu'on a écrit une lettre à propos de la nourriture pour le chef du centre, tout le monde a signé. On a écrit qu'on pouvait pas manger la nourriture, qu'on est des esclaves modernes et tout et tout... Puis après on a commencé la grève de la faim.

Il y a des gens qui ont des problèmes de santé, il n'y a pas d'hygiène ici, on dort dans des locaux où ça pue... À l'extérieur, vous ne pouvez pas voir la réalité de tout ce qui se passe à l'intérieur... Il y a des toilettes insalubres. Il fait moins 5 et il n'y a pas de chauffage, les couvertures sont sales. La nourriture est dégueulasse, même des chiens ne mangeraient pas ça... C'est abominable, c'est invivable. Y a des gens qui sont malades, y en a qui font des crises d'épilepsie... [Et ainsi de suite, tout comme à Vincennes.]

Un siècle plus tard, la société nouvelle n'était plus triomphante, elle avait triomphé, en Europe, sur toute la ligne. Sur les deux fronts : économie et politique. Plus besoin de s'en prendre à une société précapitaliste « sauvage », d'avant l'État, désormais inexistante. Les philosophes à la pointe du mouvement du « progrès » se firent « économistes », « libéristes », et ils dénoncèrent un excès d'État afin qu'il « laissât faire » les entrepreneurs du capital : que ceux-ci eussent leurs coudées franches. Dans cette lutte d'idées entre l'économique et le politique de la société nouvelle, la « société civile » fit peu neuve : elle en vint à ne plus désigner la sphère publique de l'État, la « société avec État », mais son contraire : la sphère du « privé » (des intérêts capitalistes sous toutes leurs formes, industrie, commerce, etc.), voire d'une « société contre l'État ». À remarquer que celui-ci aussi eut son mot à dire, et qu'en érigeant son « idée » et son autorité (« rationnelles et universelles ») en face du libéralisme laxiste de la « société civile » devenue « bourgeoise », il prétendit incarner la sphère de la « conciliation » supérieure et de l'« éthique ».

Après le « dépassement » marxiste de ces deux positions, dans lequel la société civile-bourgeoise (l'économie et le rapport capital-prolétariat) devient la base de la « superstructure » étatique, la philosophie politique ne s'intéressa plus guère à la notion de « société civile » jusqu'à sa reprise récente par les tenants de l'« altermondialisme ». Mais voilà : nouvelle transformation *pro domo*, et qui a pas mal ajouté au côté fortement ambigu (et même paradoxal) de l'expression.

« Société civile » est désormais à prendre avant tout au sens d'une troisième sphère différente, à la fois, de l'étatique et de l'économique, au sens d'une vaste et multi-forme sphère « associative » et « syndicale » dite, précisément, « représentative de la société civile ». Le rôle principal de ces associations etc., dans les forums sociaux qui se sont tenus jusqu'à présent, a dans l'ensemble consisté à appeler la sphère politique (les États et leurs organisations internationales) à régler et moraliser, par son œuvre législative et répressive, le « marché » pour inverser les « logiques économiques de la mondialisation néo-libérale » dans le sens de la « construction d'un mondialisme alternatif », sous peine de l'« augmentation des inégalités » dans le monde. On voit ici que l'ironie de l'histoire est toujours à l'œuvre, du moins dans le domaine restreint de la pensée politique qui se veut novatrice, et que l'on redécouvre ainsi, *mutatis mutandis*, rien d'autre que l'« État éthique » et sa prétention conciliatrice en face du libéralisme de la « société civile » de triste mémoire (époque de la révolution industrielle).

La ligne de la réglementation étatique (ou supra-étatique), donc, comme remède à l'augmentation des inégalités du monde. Quittons le terrain de la théorie de la politique pour aborder celui de sa pratique et

de la preuve des faits. Ces faits sont quelques chiffres - critiquables comme tous les chiffres des statistiques socio-économiques, néanmoins les plus fiables dont on dispose, et par ailleurs une référence majeure pour nombre d'altermondialistes : ce sont les chiffres du PNUD, le programme des Nations unies pour le développement, et ils concernent le Brésil.

Pourquoi le Brésil ? Parce que ce pays a, sous bien des rapports, été une sorte de berceau et de laboratoire d'idées, en tout cas le régime politique le plus proche des thèses et des pratiques prônées par les altermondialistes. C'est à Porto Alegre, ville du sud brésilien gouvernée par le PT (parti des travailleurs) de Lula, que s'est tenu le premier forum social mondial, en 2001, c'est là que se sont encore tenus les deux suivants, et puis d'autres encore, si bien que plus de la moitié se sont, jusqu'à aujourd'hui, tenus au Brésil. Le manifeste des altermondialistes s'appelle « manifeste de Porto Alegre », et Porto Alegre, sa « démocratie participative », son forum social, ont été un atout de la campagne de Lula aux élections présidentielles qu'il a gagnées en 2002. Depuis, ce pays a été gouverné par le PT et Lula sans discontinuer, il serait donc normal que, si nulle part ailleurs dans le monde, du moins au Brésil les inégalités aient diminué. C'est l'opposé qui s'est produit.

En 2001 et 2002, avant l'avènement de Lula, le Brésil occupait respectivement la 69^e et 72^e place au monde pour l'IDH, indice de développement humain (la 72^e déjà en 1998), avec un indice de Gini (mesure des inégalités sociales) de 59,3 en 2001 (59,1 en 1998, 58 en 2003), alors que ce pays était en 2002 (PIB en dollars) la 11^e puissance économique mondiale (la 8^e en 1999). En 2010 il occupait la 73^e place pour l'IDH, avec un indice de Gini de 55, et il revenait (2009) à la 8^e place pour la puissance économique. Ces données, si sommaires soient-elles, montrent assez qu'après sept-huit ans de gouvernement PT, le Brésil reste un pays aux très fortes inégalités, qui a reculé dans le classement IDH, et dont le développement économique n'a pas profité à la grande masse de la population (les pauvres). De plus, toutes comparaisons faites avec d'autres pays (ce qu'on ne peut pas faire ici), point de doute que le Brésil dispute la palme aux pays les plus inégalitaires du monde.

Les altermondialistes affirment lutter, non contre le capitalisme, mais contre le « néolibéralisme » et le « capitalisme sauvage ». Que ne commencent-ils par reconnaître et dénoncer, à la tribune du prochain forum social mondial, l'échec de la « société civile » et de l'État brésiliens, ne disons pas à juguler, mais simplement à limiter l'un des capitalismes les plus sauvages de la planète ?

Le 11^e collectif de sans-papiers « Romain Binazon »

Socé Samb est déléguée de ce collectif qui, il y a environ trois ans, avait décidé de clore ses inscriptions. Le collectif devait naturellement s'arrêter au moment de la régularisation du dernier sans-papiers inscrit. Récemment toutefois, à une réunion de la Coordination nationale des sans-papiers, Socé a annoncé que le collectif allait rouvrir les inscriptions. Nous lui avons demandé les raisons de cette décision, et aussi une présentation du collectif et d'elle-même.

Je suis arrivée au collectif en 2004, après plusieurs années passées dans un autre collectif de la région parisienne, à Créteil. Dans ce temps-là, il n'y avait pas deux collectifs de sans-papiers du 11^e arrondissement de Paris, comme aujourd'hui. Il n'y en avait qu'un, et son porte-parole était Romain Binazon, qui était aussi un des porte-parole de la Coordination nationale. La personne qui m'avait adressée au collectif du 11^e m'avait très bien parlé de Romain, et c'est donc pour m'inscrire dans son collectif en vue d'obtenir ma régularisation que j'y suis venue. Mais je n'ai pas pu le connaître personnellement, Romain était parti quelque temps au Bénin d'où il n'est jamais revenu. Par contre, j'ai tout de suite rencontré Aminata Diane, qui faisait aussi partie du collège des délégués de la Coordination nationale, et avec qui je suis depuis amie.

Quand je suis arrivée au 11^e collectif, je suis donc tombée au plus fort des discussions qui ont suivi la mort de Romain. Ce n'était pas facile, pour quelqu'un de frais arrivé comme moi, de s'y repérer. Je me limite à dire qu'à la suite de ces discussions, le collectif, qui entre temps avait, à la mémoire de Romain, pris le nom de 11^e « Binazon », s'est scindé en deux. Je suis restée avec les camarades qui ont gardé ce nom. Pour cette raison entre autres, notre collectif a continué de rester dans la Coordination nationale des sans-papiers même quand les autres collectifs de la CSP75 s'en sont éloignés.

Après avoir été régularisée, je n'ai pas quitté le collectif, j'y suis restée comme déléguée chargée d'accompagner les camarades sans-papiers dans leurs démarches de régularisation et aussi comme déléguée du collectif au sein de la CSP75, et j'ai souvent participé aux discussions en préfecture.

À cette époque (et jusqu'à assez récemment) notre collectif avait une très forte présence de sans-papiers chinois, environ 80%. La période où il y a eu le plus de régularisations, chez nous, ce fut à la suite de la circulaire de 2006 concernant en premier lieu les familles avec

enfants : c'était le cas de beaucoup de couples de sans-papiers chinois.

C'est fin 2007, début 2008, que nous avons décidé de ne plus inscrire de nouveaux adhérents, jusqu'à la régularisation de tous ceux qui étaient déjà parmi nous. Malgré cette décision, nous avons été toujours présents à toutes les actions menées par la CSP75, et nous étions là le jour de l'occupation de la Bourse du travail de Paris, où nous nous sommes beaucoup impliqués. Ensuite, après l'expulsion des sans-papiers de la Bourse du travail, nous avons été d'accord pour aller occuper ailleurs. Dans la nouvelle occupation, à Baudelique, nous nous sommes aussi beaucoup engagés, mais dans la limite de nos forces décroissantes, car les partants régularisés n'étaient pas remplacés par de nouveaux inscrits.

C'est après le départ de Baudelique que nous nous sommes posé sérieusement la question, l'exiguïté de nos forces étant devenue trop importante face à des difficultés accrues et à de plus en plus de sollicitations de sans-papiers pour s'inscrire. Alors nous avons pris cette décision de rouvrir nos inscriptions pour redonner au collectif une nouvelle vie. L'avenir dira si nous avons fait le bon choix.

Quant à cet avenir, je ne ferai ici qu'une remarque. L'enjeu de notre mouvement se jouera forcément sur la question de l'unité, tout le monde semble d'accord là-dessus, comme cela a été évident dans les réunions et le travail récent pour relancer la Coordination nationale avec l'arrivée de nouveaux collectifs. Mais l'unité du mouvement ne pourra jamais se faire dans une pièce autour d'une table, elle ne peut passer que par l'unité d'action sur le terrain. Trop de gens, dans les collectifs, semblent encore ignorer cette simple vérité, si évidente pour ceux qui, dans le passé, ont participé à des luttes d'envergure.

Je voudrais conclure sur une note personnelle. Les femmes devraient avoir un rôle bien plus important dans la CSP75. Il est vrai qu'elles ne sont pas très nombreuses par rapport aux hommes, mais cela ne devrait être qu'une raison de plus pour les accompagner et les mettre en avant dans les collectifs. Dans beaucoup de pays d'Afrique et d'ailleurs les femmes ont joué et jouent un rôle irremplaçable, elles ont collectivement un savoir-faire, une vision des choses et souvent des idées différentes de celles des hommes. Or, dans notre lutte, il est vital que toutes les compétences soient mises à contribution. Quelqu'un me rappelait dernièrement un proverbe africain que j'ignorais : « *L'Afrique marche avec les pieds de ses femmes.* » À mon sens, ce proverbe vaut pour tous les continents. Pourquoi ne devrait-il pas en être de même dans les collectifs de sans-papiers ?

La voix des sans-papiers suspend sa publication

La voix des sans-papiers n'a pas d'autre voix... que la voix des sans-papiers. Or cette voix est bien faible, et même aphone (quelques ténors mis à part).

Dans le n°2, un petit encadré relevait cette faiblesse due aux « *retardataires* ». Depuis, la situation n'a fait qu'empirer : rendez-vous manqués, interviews commencées et restées en suspens, ou diluées au fil des mois et des repentirs, matériel « *sûr* » jamais envoyé, ou très en retard, mails d'abord sollicités puis restés sans réponse, personnes ayant promis leur aide et qu'on dirait volatilisées... on ne compte plus ce genre de contretemps. Le projet d'un n°3 consacré aux formes de lutte et d'action a fait long feu. La périodicité mensuelle n'est qu'un leurre.

Et puis, les difficultés logistiques - de disponibilité d'un lieu de travail collectif, de libre accès au matériel informatique et d'impression... cela pèserait peut-être moins lourd si l'état de choses était différent. Reste que l'intention initiale de mettre sur pied une petite rédaction de sans-papiers pour toucher les foyers de travailleurs immigrés d'une manière suivie, régulière, pas même la peine d'y penser.

Et pour finir, les fulminations lancées contre l'entretien « *à deux voix* » avec la CSP75 (n°2), parce que des sujets éminemment politiques comme l'argent et les rumeurs de corruption doivent « *rester en famille* ».

Là, on aura tout entendu. En matière, d'abord, d'accusations les plus farfelues contre l'interviewé (jusqu'à celle de sa « *perte d'africanité* ») et contre l'intervieweur « *menteur* ». Ensuite de revendication, de la part d'un « *premier responsable* » de collectif, de son pouvoir de parole exclusif de toute autre parole, en raison des « *résultats* » de son « *travail de délégué* » (du collectif et de la CSP75), résultats qui font la preuve de l'entière « *inutilité* » de toute forme d'élection interne.

Mais on aura aussi entendu cette parole que « *l'article a osé affronter un tabou* ». Mots de taille, venant d'une personne nommée dans l'entretien, et qui la lavent de toute rumeur.

Mais d'autres n'ont pas voulu l'entendre de cette oreille. Nommés dans l'entretien eux aussi, ils ont obstinément refusé le débat sur le fond, refusé toute offre de droit de réponse, refusé tout autre espace ou forme de discussion dans ce n°3 du journal. Ils n'avaient qu'un double souci, repris en chœur comme un refrain : obtenir les noms des sources (des sans-papiers ayant parlé) et décréter la mort du journal.

Le débat s'est ouvert, à la CSP75. Pas moins de sept réunions de délégués ont été tenues à ce sujet ; et, dans la toute dernière, une très large majorité s'est dégagée en faveur de la continuation de la publication. Cela fait honneur à la CSP. Mais il n'empêche que cela est resté strictement « *en famille* ». Que le caractère politique de l'affaire s'en trouve ainsi nié.

« Amalgame » menacé d'expulsion

Les « réquisitions » de locaux vides se succèdent à Angers. Sur une précédente réquisition (le « 48 »), voir le *Journal de la Bourse du travail occupée*, n° 13. Ci-dessous un article que le C SSP49 nous a fait parvenir sur l'occupation en cours au 237 rue Saint-Léonard, baptisée « Amalgame » par ses 57 habitants (demandeurs d'asile, sans-papiers africains, Roms, sans-abri français) et sur la menace d'expulsion qui pèse sur eux.

« Amalgame » existe depuis septembre dernier. Une plainte a été déposée par la société parisienne propriétaire de l'immeuble. Des présomptions indiquent que la préfecture n'est pas étrangère à ce dépôt de plainte et à l'assignation en référé.

Une audience s'est tenue le 10 janvier, que la juge, à la demande de nos avocats, a reportée au 1^{er} février. Ce procès contribue à resserrer les liens entre les habitants à travers leur mobilisation, nous avons maintenant ce répit pour les consolider.

L'INTERNATIONALISME À « AMALGAME »

Amalgame a ceci de remarquable que des communautés différentes y cohabitent et qu'elles y perpétuent une tradition née au « 48 », autre réquisition à caractère « international », dont les occupants furent expulsés le 23 avril 2009 par 150 gendarmes mobiles.

C'est à l'invitation de SDF français que des Roms de Roumanie qui campaient aux bords de Maine dans des conditions intolérables sont venus s'y installer. Des demandeurs d'asile de la Corne de l'Afrique n'ont pas tardé à les y rejoindre. « Amalgame », donc, parce que cette réquisition préfigure une humanité non seulement européenne mais mondiale : de la nécessité commune, existentielle, de se loger naît la cohabitation, la *co-existence* internationale...

Ces faits locaux s'inscrivent dans un contexte social plus général, ils doivent être regardés comme des *faits humains globaux*. Qui peut nier que la crise du logement soit une constante de nos sociétés ? Les bailleurs privés et sociaux exigent de telles garanties pour la location d'un appartement, que toute une partie de la population s'en trouve exclue. Les SDF, en majorité des jeunes, vont d'intérim en CDD, du coup ils ne peuvent apporter que des cautions familiales jugées souvent insuffisantes. On en est arrivé comme cela à ce paradoxe social que de nombreux logements sont vides alors que plus en plus de personnes vivent à la rue.

La précarité du travail est devenue un mode de vie, et tout mode de vie nouveau demande des solutions nouvelles, y compris sur la question du logement. C'est ainsi que certains habitent des camions qui leur permettent de suivre les offres de travail sai-

sonnier. D'autres vivent, par nécessité ou par choix, en yourtes et autres habitats précaires... Ils anticipent sur des bouleversements sociétaux accélérés par la crise.

Parmi les droits reconnus par l'Europe aux demandeurs d'asile, figure, en premier lieu, celui d'avoir un logement. Les CADA (centres d'accueil des demandeurs d'asile) disposent de 20.140 places en France, alors qu'il en faudrait plus du double. C'est que l'argent de l'État sert à expulser les étrangers, non à les accueillir, et que le « droit d'asile » est en fait devenu une fabrique de sans-papiers.

Les Roms, suite à la politique discriminatoire du gouvernement français, ont été au centre de l'actualité sociale européenne en 2010. En France aussi l'indignation a été vive, mais les camps de Roms continuent d'être évacués. Les mêmes qui, le 4 septembre dernier, s'indignaient de la discrimination des Roms et manifestaient « *contre le racisme d'État* », sont souvent parmi ceux qui, en tant que maires, continuent de les expulser. Le drame des Roms est d'être des Européens de seconde zone, ils n'ont, de fait, ni les droits reconnus aux autres Européens, ni ceux reconnus aux demandeurs d'asile.

FACE AUX POUVOIRS LOCAUX

Les discours et objectifs « *humanistes* » de la mairie de gauche d'Angers rendent un drôle de son creux devant l'action pratique menée. La mairie n'a eu de cesse de murer les immeubles inoccupés comme mesure préventive contre les gens à la rue pour les empêcher de s'y installer. C'est à sa demande que six de nos sept premières réquisitions ont été évacuées ; d'où il apparaît à quel point sa politique réelle est plus proche de celle du gouvernement de droite que de n'importe quel souci de relogement dans des conditions dignes. La mairie est allée jusqu'à assigner au tribunal des demandeurs d'asile, lors de l'occupation de la rue de La Rœe, et jusqu'à des SDF, à La Roseraie. Si elle ne cesse de pointer la responsabilité de l'État, c'est à seule fin de couvrir la sienne propre.

Le conseil général de droite en charge des familles continue de restreindre, quant à lui, le budget social du département. Nulle envie, ici, d'intervenir dans la polémique budgétaire, mais il est notoire que ce qui plombe ce budget est le non-remboursement par l'État des sommes dues au titre de l'ASE (aide sociale à l'enfance), qui se chiffrent à plus d'une centaine de millions d'euros. Ainsi, le conseil général prive les personnes en situation précaire dont il a la charge de leurs maigres droits. S'il est vrai que le gouvernement orchestre le manque de moyens budgétaires à destination des conseils généraux, celui du Maine-et-Loire, plutôt que de s'en prendre à l'État qui lui doit de l'argent, préfère spolier de leurs droits les familles dans le besoin. C'est donc toute une filière cohérente qui descend des sommets de l'État jusqu'aux plus pauvres, et notamment les étrangers, pour leur faire payer la crise.

Le préfet est le représentant du pouvoir central, et ses obligations légales de loger les demandeurs d'asile ne pèsent pas lourd face aux ordres d'un ministre condamné pour propos racistes. Nos réquisitions ont pourtant abouti à des relogements, elles ont montré que malgré le manque voulu de moyens les solutions existent, quand c'est le rapport de forces qui l'impose.

L'orientation actuelle des préfectures est de « déléguer » aux associations caritatives les conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile : les obligations légales de l'État dérivent ainsi vers la charité des associations agréées. En Maine-et-Loire, la préfecture a signé une « charte » avec ces associations pour cette prise en charge. Seuls les restos du cœur ont eu le courage de refuser ce piège et préserver leur autonomie. En effet, quel meilleur moyen de mettre en concurrence les Français pauvres et les demandeurs d'asile ? de susciter une espèce de « guerre des pauvres » et alimenter le racisme ordinaire ?

Et que dire de l'augmentation des contrôles, arrestations, intimidations policières contre les demandeurs d'asile, de la bienveillance des tribunaux administratifs et judiciaires envers de tels procédés... L'espace manque pour en faire le détail.

Tous ces pouvoirs locaux, dans leur ensemble, ne trouvent au final que la question financière pour excuser leur manque de volonté politique. Mais ce n'est qu'un mauvais prétexte. Les immeubles vacants, libres de toute utilisation, existent. Ils seraient beaucoup moins chers que les chambres d'hôtels louées par le conseil général, la préfecture ou la mairie pour pallier le manque délibéré de solutions à moyen et long terme. De plus, ils pourraient générer de la convivialité entre communautés, pour peu qu'on leur laisse une autonomie de gestion pour en faire des lieux de vie.

Mais c'est justement ce que les autorités ne veulent pas. Elles savent que leur pouvoir tient de leur capacité à diviser les populations pour les contrôler.

N'empêche, Roms, SDF français et africains, demandeurs d'asile, se sont constitués en une petite « communauté internationale », à Amalgame, face aux pouvoirs existants. Derrière ce rapport de force en gestation, à travers l'organisation de la lutte, c'est la promesse et la richesse d'une vie collective embryonnaire qu'on voit pousser. Dans l'expérience d'Amalgame, si petite soit-elle, dans sa capacité de modification des rapports de force, on voit comment les rapports de lutte peuvent modifier les rapports sociaux, en créant des solidarités, car les solidarités se nourrissent des luttes communes. On voit comment ils peuvent préfigurer les bouleversements politiques à venir, et préparer, dans les faits, un autre devenir débarrassé des rapports d'exploitation et de domination existants.

Contact: cssp49@riseup.net

La lutte des réfugiés de Gonesse en région parisienne

Le texte qui suit est le récit d'une lutte qui a ceci de remarquable : d'une part, elle a été l'occasion d'une coopération entre la banlieue parisienne et un réseau de province, et, d'autre part, la victoire, arrachée en quelques jours, a été le résultat de l'organisation des réfugiés, et non d'une quelconque « unité » des organisations françaises. Deux militants « provinciaux » (CSSP 49) ont donné le coup de pouce initial et un soutien logistique, mais cela a vite permis aux forces et à la volonté de lutte des réfugiés de s'exprimer en organisation autonome, de se canaliser contre leur adversaire naturel. La préfecture, quant à elle, a vite compris la taille de l'enjeu et relugé tout le monde, de peur que l'exemple d'organisation parti d'un réseau de province ne fasse bouler de neige en Île de France et ne s'étende à d'autres catégories de précaires, étrangers ou français, court-circuitant la médiation des organisations et développant des visées revendicatives plus globales qu'un « logement pour tous ». **[La Voix des sans-papiers est redevable de ce récit à Flo de SôS Soutien ô Sans-papiers]**

En septembre dernier, des réfugiés en errance depuis des mois ont pu obtenir une solution rapide de relogement à l'issue de l'expulsion de leur squat. Originaires de Somalie, du Soudan, d'Érythrée, ils étaient en transit en France à destination de la Grande-Bretagne lorsque, à l'automne 2009, près de Calais, ils ont été arrêtés par la police. Certains ont alors obtenu le statut de demandeurs d'asile impliquant une obligation d'hébergement par l'État ; d'autres, classés seulement en procédure prioritaire, n'avaient droit à aucune prise en charge tant que l'OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) ne statuerait pas sur leurs cas.

Mais depuis, en réalité, aucun n'avait bénéficié d'un logement stable. Tandis que les uns erraient en banlieue parisienne, les autres, ballottés d'hôtels en foyers, étaient lâchés en juillet dernier par des pouvoirs publics qui ne voulaient plus prendre en charge leurs frais d'hébergement. Fin juillet 2010, ils se sont donc tous retrouvés à Gonesse, allée Renoir, dans une barre HLM vouée à la démolition.

Dans des conditions très précaires, ils ont vécu là, ignorés, pendant tout un mois, jusqu'à ce que, fin août, la mairie de Gonesse (de gauche, maire socialiste) ne découvre leur présence et ne fasse évacuer les lieux par la police municipale. Accès bloqués, eau et électricité coupées.

En même temps, le Groupe Opievoy (« le premier Office Public de l'Habitat de la couronne parisienne », peut-on lire sur son site), bailleur social propriétaire de l'immeuble, embauchait des vigiles et déposait au tribunal un référé demandant l'expulsion afin de poursuivre les travaux de démolition. N'ayant pas d'autre endroit où aller, les réfugiés ont réinvesti les lieux malgré les scellés.

C'est alors qu'entre en jeu un militant de la réquisition du « 48 » à Angers [voir, sur cette occupation, le *Journal de la Bourse du travail occupée*, n° 13, 7 juillet 2009] qui se trouvait à Paris pour la manifestation anniversaire de l'expulsion des sans-papiers de Saint-Bernard en août 1996. Quelqu'un a fait appel à lui et, s'étant rendu sur place, il a à son tour mobilisé son réseau francilien. C'est ainsi que SôS Soutien ô Sans-papiers et un autre ancien militant d'Angers résidant en Île de France se sont retrouvés pour venir en aide aux réfugiés. La lutte s'est vite organisée : assemblée générale, constitution d'un « collectif de réfugiés d'Île-de-France », rédaction d'un communiqué (« Appel des réfugiés d'Île-de-France ») à destination à la fois du voisinage, pour le rassurer et demander sa solidarité, et des médias pour publiciser l'occupation et ses raisons.

Dès lors, réapparition rapide des organisations humani-

taires : Secours catholique, Secours populaire, Cimade, LDH... expliquant qu'elles s'occupaient « du dossier » depuis plus d'un an, déclarant être là pour soutenir la nouvelle action des réfugiés. Si bien que, malgré les ambiguïtés d'Emmaüs local, d'autres camarades se sont mobilisés pour apporter un soutien matériel, et que, sur l'initiative de SôS, la machine s'est mise en route : couvertures, vêtements, nourriture ont afflué de toutes parts.

Toutes ces organisations avaient effectivement soutenu les réfugiés, un an auparavant, mais depuis, leur action s'étiolait ; seule la mosquée locale venait encore en aide. Ajoutons que certains de leurs membres (par exemple de la LDH) font partie du conseil municipal qui avait fait évacuer l'immeuble par sa police... Aussi, quand ces organisations voulurent créer un collectif « de soutien », ce fut sans la participation de SôS et de l'ancien militant d'Angers : « On ne fait pas le même travail, il ne faut pas tout confondre ! »

Car il y avait un tout autre travail en attente, et autrement urgent : la préparation de l'audience du 13 septembre au tribunal, où les réfugiés risquaient l'expulsion par voie de justice. Il fallait avant tout gagner du temps. Or deux circonstances jouaient en faveur du report du procès : d'un côté, les réfugiés demandeurs d'asile ne parlaient pas français et, de l'autre, ils n'avaient pas d'argent.

Légalement, en France, tout accusé a le droit de se faire assister d'un avocat et, le cas échéant, d'un interprète. Il fallait s'y mettre... préparer toutes les demandes d'aide juridictionnelle pour ladite audience, plus de 80 dossiers en 10 jours ! À l'aide de quelques nuits blanches, l'exploit a réussi.

Toutefois, à l'audience, surprise. La juge a préféré ne pas prendre en compte les dossiers d'aide juridictionnelle, comme la procédure légale le lui prescrit, elle a cédé aux pressions de la municipalité et de sa police, présentes en nombre dans la salle d'audience. Les réfugiés ont été condamnés à évacuer le bâtiment le jour suivant, 14 septembre.

Mais alors, nouvelle surprise... : des solutions de relogement ont été aussitôt trouvées pour la totalité des occupants. Pour une bonne partie d'entre eux, des places indisponibles auparavant se sont subitement libérées en CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile), d'autres ont été logés en foyer, enfin une petite dizaine à l'hôtel. Il semble que, suite au résultat du procès, France Terre d'Asile, qui avait rejoint tardivement le collectif des soutiens humanitaires, ait joué en douce de ses relations auprès de la préfecture pour « régler la question ».

Voilà donc une affaire d'où tout le monde sort gagnant, en apparence. Les réfugiés en premier lieu : pris finalement en charge. Le blason des humanitaires en deuxième lieu : redoré, malgré tout. La préfecture en troisième : digne d'avoir su faire respecter à la fois le droit des réfugiés et celui de la propriété privée. Et, en quatrième, jusqu'à nos deux camarades : bénéficiant à jamais de la reconnaissance des demandeurs d'asile.

Mais, pour nous, cette victoire laisse la bouche amère. Car nous savons qu'elle n'est que provisoire, et que l'errance va reprendre bientôt pour nombre d'entre eux. Alors que le report du procès aurait laissé au temps le temps de faire son œuvre : permis à d'autres forces d'arriver, de s'assembler, à d'autres réfugiés, sans-papiers, SDF, à d'autres exclus, de rejoindre l'allée Renoir à Gonesse... dans cet immeuble de mille places - un squat immense en puissance, un symbole vivant de toutes les exclusions, un foyer de lutte de l'ensemble du mouvement social.

Mais enfin, la majorité des réfugiés ont réintégré le circuit des services de l'administration, et les autres le giron des humanitaires. N'ont-ils pas échappé ainsi à la misère de l'indifférence publique ?